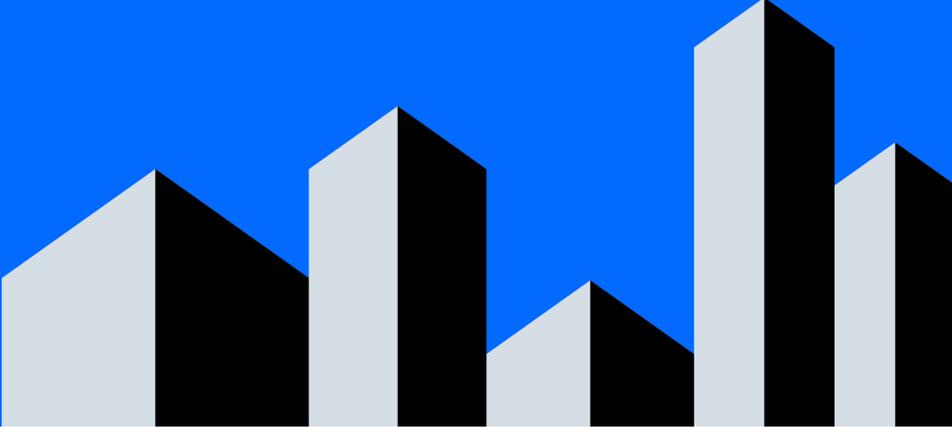


Ancré dans l'avenir, axé sur les courtiers.



Votre client a besoin de liquidités pour des rénovations, l'achat d'électroménagers, des cotisations à un REER ou pour rembourser des dettes?

Hypothèque Remise en Argent de CMLS offre une solution potentielle. Elle permet d'obtenir entre 1 % et 5 % du montant de l'hypothèque dans le cadre d'une transaction d'achat (assuré ou assurable) ou de transfert.

Aussi simple que 1, 2, 3... ou même 5 %

C'est simple : choisissez le pourcentage de remise en argent dont vous avez besoin et soumettez votre demande à CMLS. Votre client recevra sa remise en argent lorsque l'hypothèque sera déboursée.

Vous êtes entre bonnes mains. Caractéristiques de l'hypothèque remise en argent de CMLS.

- Hypothèques assurées ou assurables.
- Transactions d'achat ou de transfert.
- Amortissement maximal de 25 ans.
- Privilèges de remboursement anticipé inchangés : 20 % versement forfaitaire, 20 % augmentation des versements réguliers.
- Fréquences de paiement flexibles : hebdomadaire, aux deux semaines, bimensuelle ou mensuelle. Les options hebdomadaires et aux deux semaines peuvent être accélérées sur demande.
- En cas de remboursement anticipé, les pénalités habituelles s'appliquent.
- Une portion de la remise en argent est remboursable si l'hypothèque est payée plus tôt que prévu.
- Offerte dans les provinces suivantes : Qc, Alb., C-B., Ont., Sask. et Man.

Possibilités d'utilisation

- Frais de clôture
- Droits de cession immobilière
- Frais de déménagement
- Rénovations
- Achat d'électroménagers
- Système de chauffage ou de climatisation
- Cotisations à un REER
- Investissements
- Restructuration de dettes pour améliorer l'admissibilité
- Compensation des pénalités de remboursement anticipé
- Vacances

Pour plus d'information ou pour discuter de stratégies liées à la ristourne, veuillez contacter votre directeur commercial régional.